



École Intercommunale  
Musiques DanSES  
Marches du Velay  
Rochebaron

CDMDT 43

Haute-Loire  
le DÉPARTEMENT



## INSCRIPTION ATELIER DANSE TRAD - ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Réinscription auprès du secrétariat à Ste Sigolène - Maison de la Musique - 2 Avenue de Marinéo ou à Monistrol Maison des associations. - Place Mal Jourda de Vaux.

Lundi 27/06	Mardi 28/06	Mercredi 29/06	Jeudi 30/06	Vendredi 01/07	Lundi 04/07
Ste Sigolène 16h00-18h00	Ste Sigolène 8h30-12h00 16h00-18h30	Monistrol 9h30-12h Ste Sigolène 14h00-18h00	Monistrol 16h00-18h30	Ste Sigolène 9h00-12h30	Ste Sigolène 15h00-18h30

Ou possibilité de déposer votre dossier dans la boîte aux lettres de la maison de la musique à Ste Sigolène entre le 27/06 et le 04/07/2022 : sous enveloppe fermée avec nom et prénom de l'élève + fiche complétée & signée (recto-verso) + règlement par chèque uniquement (pas d'espèces, ni de chèques-vacances).

Aucune réinscription ne sera prise en compte sans un dossier complet et accompagné de la totalité du règlement.

Les nouvelles inscriptions se feront à partir du jeudi 25 août 2022 - 17h00 à Ste Sigolène.

Planning des permanences d'inscription à consulter le site [www.eimdmvelay.fr](http://www.eimdmvelay.fr) à partir de mi-juillet.

### PIECES A FOURNIR

- Fiche de renseignements dûment remplie (recto-verso) et signée (1 fiche par élève).
  - Autorisation d'utilisation d'image complétée et signée.
  - Règlement par 1 chèque du montant annuel ou 3 chèques du montant trimestriel (encaissement 11/2022, 01/2023 & 04/2023 ou 6 chèques (encaissement au début des mois de novembre, décembre 2022, janvier, février, mars et avril 2023) à l'ordre de EIMD des Marches du Velay/Rochebaron. Possibilité de régler en espèces ou par chèques-vacances AU PLUS TARD AU 01 novembre 2022.
- Toute année commencée est due dans sa totalité. En cas de non-paiement des frais d'inscription, des frais de traitement de dossier de 30€ seront facturés à la famille à partir du 2<sup>ème</sup> rappel. Les règlements concernant les frais d'inscription de juin 2022 seront encaissés en novembre 2022

### HORAIRE, LIEU ET DATES DES COURS

↪ SAMEDI 10h00-12h00.

↪ AUDITORIUM de la maison de la musique - 2 avenue de Marinéo - 43600 Ste Sigolène.

↪ DEBUT DES COURS le samedi 24 septembre 2022. Fin des cours le samedi 17 juin 2023.

Pas de cours pendant les vacances scolaires sauf exception.

Cours les samedis : - 15 octobre, 19 novembre, 17 décembre 2022  
- 14 janvier, 18 février, 18 mars, 15 avril, 20 mai, 17 juin 2023.

↪ Nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre votre adresse email. La plupart des informations vous seront transmises par courriel.

*Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire.*

EIMD des Marches du Velay/Rochebaron - 2 Av de Marinéo - BP 80 - 43600 Ste Sigolène

☎ : 04.71.66.40.24

☎ : 06.08.02.78.75

✉ [eimd.marchesduvelay@orange.fr](mailto:eimd.marchesduvelay@orange.fr)



[www.eimdmvelay.fr](http://www.eimdmvelay.fr)

<https://www.facebook.com/EIMDMVR/>

... /... →

une école de type 3 inscrite dans le Schéma Départemental des Enseignements Artistiques de la Haute-Loire.  
Les professeurs de l'EIMD des Marches du Velay/Rochebaron sont des professionnels diplômés.



Les premiers pas : l'EVEIL

- **EVEIL MUSICAL** pour les élèves de 4 à 6 ans (ayant 3 ans révolus en sept 2019) : parcours au cours duquel l'enfant aborde les différents aspects de l'univers musical. L'enseignement propose une découverte des notions fondamentales à travers une approche collective instrumentale, vocale, sensorielle et corporelle et la découverte des instruments au cours de l'année.
- **EVEIL RYTHMIQUE** pour les élèves nés en 2016 : passerelle entre l'éveil et le cursus musical, ce parcours est basé sur l'apprentissage ludique du rythme.



J'APPRENDS

### ➤ EN COLLECTIF AVEC L'ENSEIGNEMENT PAR L'ORCHESTRE (EPO)

pour les enfants de 8 à 10 ans (nés en 2013/2014/2015) - Cours collectif de 1h30 : nouvelle méthode d'apprentissage des instruments suivants :

- ✓ EPO piano, contrebasse, hautbois,
- ✓ EPO guitare,
- ✓ EPO accordéon diatonique & flûte traversière,
- ✓ EPO batterie & cuivres (trompette et cor).

- **EN INDIVIDUEL** : 1 cours individuel d'**INSTRUMENT** de 30 à 50 minutes (selon le cycle)  
+ **L'ATELIER DU MUSICIEN (ADM)** : apprentissage collectif de la musique par l'orchestre (chant, formation et culture musicales).

INSTRUMENTS	
Accordéon diatonique	Guitare électrique
Batterie et percussions classiques	Guitare basse
Clarinette	Hautbois
Contrebasse	Piano
Cor	Trombone
Cornemuse	Trompette
Flûte traversière	Saxophone
Guitare classique	Violon



LES PRATIQUES COLLECTIVES
Chorale adulte (accessible résident hors CCMVR)
Chant actuel ado et adulte (accessible résident hors CCMVR)
Parcours Musiques Actuelles *
Atelier accompagnement piano
Ensemble musiques traditionnelles
Atelier danses traditionnelles

\* **PARCOURS MUSIQUES ACTUELLES « Tu viens, tu joues »** : atelier collectif 1h30 dès 12 ans, tous styles, tous niveaux pour guitare, guitare basse, batterie et clavier.

## HORAIRES INDICATIFS des cours

**EVEIL MUSICAL de 4 à 6 ans**  
(enfant né en 2017-2018-2019 : 3 ans révolus en sept 19)

Jour	Horaire	Lieu	Salle	Prof.
Mercr	11h00- 11h45	Ste Sigolène	C. Evora	F. Lyonnet
Mercr	14h45-15h30	Monistrol	n°3	F. Lyonnet

## EVEIL RYTHMIQUE (enfants nés en 2016)

Mardi	17h00-17h30	Monistrol	Salle Harmonie	J.L Garde
Lundi	17h00-17h30	Ste Sigolène	Salle A.Cecarelli	J.L Garde

## EPO batterie et cuivres (2013-2014-2015)

Jour	Horaire	Lieu	Salle	Prof.
Mardi	17h30-19h00	Monistrol	Harmonie	JL Garde S.Théry

## ENSEIGNEMENT PAR L'ORCHESTRE (EPO) GUITARE EPO 1<sup>ère</sup> année (2013-2014-2015)

Vend	17h00-18h30	Monistrol	Salle 3	B. Decerle D Caillet L.Villemagne
------	-------------	-----------	---------	---

## GUITARE EPO 2<sup>ème</sup> année

Vend	18h30-19h45	Monistrol	Salle 3	B. Decerle D Caillet L.Villemagne
------	-------------	-----------	---------	---

## GUITARE EPO 3<sup>ème</sup> année

Vend	19h15-20h30	Monistrol	Salle 3	B. Decerle D Caillet L.Villemagne
------	-------------	-----------	---------	---

## ENSEIGNEMENT PAR L'ORCHESTRE (EPO) : Flûte traversière et accordéon diatonique 1<sup>ère</sup> année (2013-2014-2015)

Mercr	9h30-10h45	Ste Sigolène	R.Galliano & Audi	P. Dole F. Goupil
-------	------------	--------------	-------------------	----------------------

## 2<sup>ème</sup> année

Mardi	17h15-18h30	Ste Sigolène	R.Galliano & Audi	P. Dole F. Goupil
-------	-------------	--------------	-------------------	----------------------

## 3<sup>ème</sup> année

Mardi	17h45-19h00	Ste Sigolène	R.Galliano & Audi	P. Dole F. Goupil
-------	-------------	--------------	-------------------	----------------------

## ENSEIGNEMENT PAR L'ORCHESTRE (EPO) Piano - contrebasse - hautbois (2013-2014-2015)

Jeudi	17h00-18h30	Ste Sigolène	R.Galliano, C. Evora	L.Villemagne G.Leyshon P.Bayle
-------	-------------	--------------	----------------------	--------------------------------------

## PRATIQUES COLLECTIVES

### CHORALE ADULTE

Lundi	20h15-22h15	Ste Sigolène	Audi	G. Leyshon
-------	-------------	--------------	------	------------

## ATELIER CHANT ACTUEL 1 semaine/2 (à partir de 13 ans) Salle C.Evora - Prof. N Arnaud

Mercredi	16h45-18h15	Ste Sigolène	Ado (à p.de 12 ans)
	18h15-19h45	Ste Sigolène	Adulte
	20h00-21h30	Ste Sigolène	Adulte

## CURSUS MUSIQUES ACTUELLES

Jeudi	19h00-20h30	Monistrol ou Ste Sigolène	Bayle, Decerle, Garde, Caillet, Leyshon
-------	-------------	---------------------------	---

## ENSEMBLE TRADITIONNEL

Mardi	20h-21h à conf.	Monistrol	4	F. Goupil
-------	-----------------	-----------	---	-----------

## ATELIER DES MUSICIENS

Apprentissage de la musique par l'orchestre :  
chant, formation et culture musicales

COURS	Jours	Horaire	Lieu	Salle
ADM IC1-2	LUNDI Lyonnet/ Bayle/ Théry	17h00-18h30	Ste Sigolène	Galliano et Evora
	MARDI F.Lyonnet/L. Villemagne	17h00-18h30	Monistrol	3 et 4
ADM IC3-4	LUNDI F.Lyonnet/P. Bayle	18h30-20h00	Ste Sigolène	Galliano et Evora
	MERCREDI F.Lyonnet/ L.Villemagne	13h00-14h30	Monistrol	3 et 4

ADM IIC1-2 F.Lyonnet /L. Payet	Mardi	18h30-20h30	Monistrol	3 et 4
	Mercredi	16h00-18h00	Ste Sigolène	Galliano et Evora
FM IIC3-4 L.Villemagne	Mercredi	18h00-20h00	Ste Sigolène	C.Evora
FM IIC L.Villemagne	Jeudi	18h45-20h45	Ste Sigolène	C.Evora
Adulte F.Lyonnet	Mercredi	19h30-20h30	Ste Sigolène	Galliano

L'EIMD développe des partenariats avec l'Education Nationale : - avec ses 2 musiciennes intervenantes, l'EIMD est en charge des interventions en milieu scolaire sur le territoire des Marches du Velay/Rochebaron, - avec les collègues Le Monteil et Notre Dame du Château à Monistrol s/ L : Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, - avec l'orchestre à l'école et le lycée Léonard de Vinci : Cosmic Music Club - Musiques Actuelles.

# Tarifs musique 2022/2023

(pour les élèves domiciliés sur la communauté de communes des marches du Velay / Rochebaron)

**9 € de cotisation par famille à ajouter au montant total ou au montant du 1<sup>er</sup> chèque si règlement en 3 ou en 6 fois.**

Une seule adhésion à l'Association EIMD des Marches du Velay/Rochebaron par famille pour la musique et la danse. Possibilité de régler en espèces ou par chèque-vacances. L'échange chèque contre chèque-vacances est possible AU PLUS TARD jusqu'au 01 novembre 2022.

Règlement	ENFANT			ADULTE (+24 ANS)		
	En 6 fois	Trimestre	Année	En 6 fois	Trimestre	Année
<b>PRATIQUES COLLECTIVES : chorale - atelier chant actuel - ensemble traditionnel</b> <b>Inscription aux pratiques collectives possible pour les élèves domiciliés en dehors de la communauté de communes des marches du Velay / Rochebaron : +12€ au tarif annuel CCMVR soit 75€/an enfant et 81€/an adulte).</b>						
Pratiques collectives	10,5 €	21 €	63 €	10,5 €	23 €	69 €
<b>Musiques actuelles*:</b> batterie, clavier, guitare ou guitare basse (cours limité à 5 élèves*)	31,5 €	63 €	189 €	32,5 €	65 €	195 €
Atelier du musicien seul	20 €	40 €	120 €	21 €	42 €	126 €
Eveil musical	10,5 €	21 €	63 €			
Enseignement Par l'Orchestre	31,5 €	63 €	189 €			
Eveil rythmique (né en 2016)	10,5 €	21 €	63 €			
Atelier accompagnement piano	17 €	34 €	102 €	18 €	36 €	108 €
<b>Instrument (30 minutes de cours individuel) + Atelier du musicien (ADM)</b>						
1 <sup>ère</sup> inscription	61,5 €	123 €	369 €	63 €	126 €	378 €
2 <sup>ème</sup> inscription	53 €	106 €	318 €	54,5 €	109 €	327 €
3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> inscriptions	43 €	86 €	258 €	44,5 €	89 €	267 €
<b>Cours individuel d'instrument</b>						
2 <sup>ème</sup> instrument	53,5 €	107 €	321 €	55 €	110 €	330 €
Instrument seul (2 <sup>ème</sup> cycle de FM validé)	43,5 €	87 €	261 €	45,5 €	91 €	273 €
<b>Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM)</b>						
Dominante instrumentale	53 €	106 €	318 €			
Dominante vocale	11 €	22 €	66 €			

\* sous réserve d'acceptation du dossier par le directeur de l'EIMD.

Gratuité des cours de pratiques collectives pour les élèves inscrits en CHAM et pour les élèves inscrits en FM seule.




(Cadre réservé à l'administration)

- |   |  |            |   |
|---|--|------------|---|
| <input type="checkbox"/> Chèque annuel      | <input type="checkbox"/> Espèces :                     | € (Reçu n° | ) |
| <input type="checkbox"/> Chèques x 3        |  |            |   |
| <input type="checkbox"/> Chèques X 6        |  |            |   |
| <input type="checkbox"/> Chèques vacances : | <input type="checkbox"/> Autres élèves de la famille : |            |   |

Renseignements **ELEVE**

NOM..... Prénom.....

Date de naissance :        /        /

 <input type="checkbox"/> E-mail (1 seul par élève)	
Adresse CP - Commune	
 portable	
 domicile	

⇒ L'élève s'inscrit dans la discipline suivante :

ATELIER DANSES TRADITIONNELLES

Cours les samedis : - 15 octobre, 19 novembre, 17 décembre 2022.  
- 14 janvier, 18 février, 18 mars, 15 avril, 20 mai, 17 juin 2023.

Coût annuel résident CCMVR\* :  
69€ + 9€ de cotisation = 78€ ou en 3 fois : 1X32€ et 2X23€.

Coût annuel résident hors CCMVR\* : 81€ + 9€ de cotisation = 90€ ou en 3 fois : 1X36€ et 2X27€

\*CCMVR = Communauté de Communes des Marches du Velay Rochebaron.

⇒ L'élève déclare avoir pris connaissance des modalités d'inscription et adhère au règlement intérieur de l'EIMD (disponible auprès du secrétariat et sur [www.eimdmvelay.fr](http://www.eimdmvelay.fr)).

Fait à..... le.....2022.

 SIGNATURE :

## AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGES POUR LES ELEVES MINEURS

Je soussigné(e) : ..... (Nom et prénom de l'un des parents)

agissant en qualité de représentant légal de : ..... (Nom de l'élève)  
donne l'autorisation de diffuser les photographies, films ou vidéos de mon enfant prises dans le cadre des cours, stages et spectacles organisés par l'association E.I.M.D des Marches du Velay/Rochebaron, sur tout support de communication ainsi que sur son site internet. Cette autorisation, donnée à titre gracieux, est valable pour une durée de 24 mois à compter du 01/09/2022. Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction de ces supports devront respecter l'anonymat de l'élève et ne devront pas porter atteinte à sa réputation.

Date : **Signature précédée de la mention manuscrite**  
**« Lu et approuvé, bon pour accord »**

## AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGES POUR LES ELEVES MAJEURS

Je soussigné(e) : ..... (Nom et prénom de l'élève majeur)

donne l'autorisation de diffuser les photographies, films ou vidéos me concernant prises dans le cadre des cours, stages et spectacles organisés par l'association E.I.M.D des Marches du Velay/Rochebaron, sur tout support de communication ainsi que sur son site internet.  
Cette autorisation, donnée à titre gracieux, est valable pour une durée de 24 mois à compter du 01/09/2022. Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction de ces supports devront respecter mon anonymat et ne devront pas porter atteinte à ma réputation.

Date : **Signature précédée de la mention manuscrite**  
**« Lu et approuvé, bon pour accord »**

*Les données personnelles recueillies sont destinées à l'usage exclusif du personnel de l'établissement. La durée de conservation de ces données le temps de votre inscription.*

*L'EIMD des Marches du Velay/Rochebaron s'engage à ce que la collecte et le traitement de données à caractère personnel soient conformes à la réglementation en matière de données à caractère personnel et notamment au Règlement européen sur la protection des données (RGPD) n°2016-679 du 27/04/2016 et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les titulaires des données collectées bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de limitation de traitement de celles-ci. Ces titulaires peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données les concernant, toutefois cette opposition peut entraîner l'impossibilité pour l'élève de suivre les cours auxquels il est inscrit, et de gérer son dossier. Pour exercer ses droits chaque titulaire peut contacter l'EIMD des Marches du Velay/Rochebaron ou le Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : EIMD des Marches du Velay/Rochebaron, Délégué à la protection des données, 2 Avenue de Marinéo BP 80 43600 Sainte-Sigolène ou par e-mail : [dpd@eimdmvelay.fr](mailto:dpd@eimdmvelay.fr).*



École Intercommunale  
de Musiques et de Danses  
Marches du Velay - Rochebaron